RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 00645
Numéro SIREN : 339 110 611
Nom ou dénomination : ABO-ERG Géotechnique

Ce dépôt a été enregistré le 10/12/2021 sous le numéro de dépôt B2021/016930

16930

ETUDES ET RECHERCHES GEOTECHNIQUES

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

CAPITAL : 368 000 €UROS

SIEGE SOCIAL

ZI DES PLAYES JEAN MONNET SUD, QUARTIER LA FARLEDE

243 AVENUE DE BRUXELLES, 83500 LA SEYNE SUR MER

339 110 611 R.C.S TOULON

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA DECISION DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 30 JUIN 2021

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Du procès-verbal de la décision de l'actionnaire unique du 30 juin 2021 de la société visée en rubrique, il résulte notamment ce qui suit :

L'actionnaire unique, après avoir pris connaissance par la lecture qui lui en a été faite du rapport du Président, et sur sa proposition, statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice écoulé et après avoir constaté que la Réserve légale était dotée d'un montant représentant au moins 10% du capital social et que les comptes dudit exercice se soldent par un bénéfice de 686 011 €uros, décide d'affecter lesdits bénéfices au compte Report à Nouveau de telle sorte qu'après l'affectation du résultat, ce compte laisse apparaître un solde créditeur de 3 267 863 €uros.

Après l'affectation desdits bénéfices, les sommes distribuables représentant pareil montant de 3 267 863 €uros, l'actionnaire unique décide de distribuer un dividende 750 000 €uros à prélever sur le compte Report à Nouveau.

L'actionnaire unique décide que ce dividende de 750 000 €uros, sera mis en paiement à partir d'une date qui sera fixée par le Président, et au plus tard le 30 septembre 2021.

POUR EXTRAIT
LE PRESIDENT
S. GORI

N° 2050-SD 2021

Certifié conforme à l'original

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : E.R.G. SAS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 243, Avenue de Bruxelles 83500 La SEYNE SUR MER

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET* 3 3 9 1 4 0 6 1 1 0 0 0 8 6

Néant *

Exercice N clos le : 31 12 2020

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	202 795	AG 174 843	27 953
	Fonds commercial (1)	AH	192 848	AI	192 848
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	44 964	AO 12 950	32 014
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	504 252	AS 504 252	
	Autres immobilisations corporelles	AT	231 224	AU 230 600	624
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	54 015	BI	54 015
	TOTAL (II)	BJ	1 230 098	BK 922 644	307 454
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	267 016	BM	267 016
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	589 109	BW	589 109
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	5 313 272	BY 106 089	5 207 183
	Autres créances (3)	BZ	430 854	CA	430 854
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: .....)	CD	355 121	CE	355 121
	Disponibilités	CF	6 992 990	CG	6 992 990
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	93 243	CI	93 243
	TOTAL (III)	CJ	14 041 603	CK 106 089	13 935 515
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	15 271 702	1A 1 028 733	14 242 968

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

© Sage

N° 2051-SD 2021

② BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : E.R.G SAS — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 368 000 ....)	DA	368 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	36 800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	2 581 852
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	686 011
	Subventions d'investissement	DJ	522
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	3 673 185
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	215 857
	Provisions pour charges	DQ	767 134
	TOTAL (III)	DR	982 992
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 200 108
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 630 439
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 463 837
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	272 372
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	20 036
	TOTAL (IV)	EC	9 586 792
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	14 242 968

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	6 386 792
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	108

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

N° 2052-SD 2021

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : E.R.G SAS — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC	
	Production vendue biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue services*	FG	18 337 801	FH	FI	18 337 801
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	18 337 801	FK	FL	18 337 801
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	506 869
	Autres produits (1) (11)				FQ	414
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	18 845 084
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	761 116
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(65 819)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	9 971 785
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	312 759
	Salaires et traitements*				FY	4 654 824
	Charges sociales (10)				FZ	1 769 999
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	12 177
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	156 405
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	114 309
	Autres charges (12)				GE	43 373
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	17 730 930
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 114 154
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	3 970
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	3 970
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 842
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	1 842
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	2 128
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 116 283

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

N° 2053-SD 2021

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : E.R.G SAS — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	39 225
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5 731
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	49 500
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	94 456
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	58 499
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	73 767
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	132 267
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(37 811)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	156 214
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	236 247
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	18 943 510
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	18 257 499
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	686 011

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	38 985
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP	
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	3 072
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	368 098
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — facultatives A6 / obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
AMENDES	1 616	
FRANCHISES ET SINISTRES	19 380	
PENALITES DE RETARD CLIENTS	33 020	29 200
REGULARISATIONS FOURNISSEURS ET CLIENTS	4 483	2 144
REGULARISATION PLAN D'AMORTISSEMENT		240

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs
REGULARISATIONS FOURNISSEURS ET CLIENTS	3 072	2 144
REGULARISATION COTISATIONS DE PREVOYANCE		7 641
REPRISE DE PROVISION POUR PENALITES DE RETARD CLIENTS		29 200

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

© Sage

Etudes et Recherches Geotechniques

ERG

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Etudes et Recherches Geotechniques
ERG

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Actionnaire Unique de la société ERG,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'actionnaire unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ERG relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

EY

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'actionnaire unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

EY

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 11 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

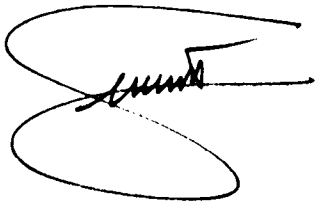

Xavier Senent

Bilan Actif

Période du 01/01/20 au 31/12/20

E.R.G SAS

Devise d'édition €

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2[illegible]
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	202 795	174 843	27 953	25 793
Fonds commercial	192 848		192 848	192 848
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**395 643**	**174 843**	**220 801**	**218 641**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	44 964	12 950	32 014	32 014
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	504 252	504 252		
Autres immobilisations corporelles	231 224	230 600	624	1 343
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**780 439**	**747 802**	**32 638**	**33 357**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	54 015		54 015	58 490
TOTAL immobilisations financières :	**54 015**		**54 015**	**58 490**
ACTIF IMMOBILISÉ	**1 230 098**	**922 644**	**307 454**	**310 [illegible]**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	267 016		267 016	201 197
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	**267 016**		**267 016**	**201 197**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	589 109		589 109	397 584
Créances clients et comptes rattachés	5 313 272	106 089	5 207 183	7 336 471
Autres créances	430 854		430 854	638 792
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**6 333 234**	**106 089**	**6 227 145**	**8 372 848**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	355 121		355 121	55 360
Disponibilités	6 992 990		6 992 990	1 440 050
Charges constatées d'avance	93 243		93 243	44 031
TOTAL disponibilités et divers :	**7 441 354**		**7 441 354**	**1 539 441**
ACTIF CIRCULANT	**14 041 603**	**106 089**	**13 935 515**	**10 112[illegible]**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	15 271 702	1 028 733	14 242 968	10 423 975

Bilan Passif

Période du 01/01/20 au 31/12/20

E.R.G SAS

Devise d'édition €

BRIQUES			Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	368 000	368 000	368 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			36 800	36 800
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			2 581 852	2 231 718
Résultat de l'exercice			686 011	500 134
		TOTAL situation nette :	**3 672 663**	**3 136 652**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			522	5 252
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**3 673 185**	**3 141 905**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques			215 857	191 590
Provisions pour charges			767 134	652 826
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**982 992**	**844 416**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			3 200 108	
Emprunts et dettes financières divers				
		TOTAL dettes financières :	**3 200 108**	
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			2 630 439	2 470 809
Dettes fiscales et sociales			3 463 837	3 664 911
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			272 372	278 310
		TOTAL dettes diverses :	**6 366 648**	**6 414 030**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			20 036	23 625
		DETTES	**9 586 792**	**6 437 654**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	14 242 968	10 423 975

Compte de Résultat (Première Partie)

E.R.G SAS

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition €

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	18 337 801		18 337 801	18 636 677
Chiffres d'affaires nets	**18 337 801**		**18 337 801**	**18 636 677**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				2 056
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			506 869	385 454
Autres produits			414	63
PRODUITS D'EXPLOITATION			**18 845 084**	**19 024 258**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			761 116	858 476
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(65 819)	(30 652)
Autres achats et charges externes			9 971 785	10 231 330
TOTAL charges externes :			**10 667 083**	**11 059 154**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			312 759	327 178
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			4 654 824	4 443 072
Charges sociales			1 769 999	1 703 281
TOTAL charges de personnel :			**6 424 823**	**6 146 353**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			12 177	24 702
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			156 405	63 025
Dotations aux provisions pour risques et charges			114 309	189 103
TOTAL dotations d'exploitation :			**282 891**	**276 830**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			43 373	21 349
CHARGES D'EXPLOITATION			**17 730 930**	**17 830 864**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**1 114 154**	**1 193 394**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

E.R.G SAS

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition €

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**1 114 154**	**1 193 886**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	3 970	1 738
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	3 970	**1 738**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 842	64
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 842	**64**
RÉSULTAT FINANCIER	**2 128**	**1 673**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**1 116 283**	**1 195 059**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	39 225	41 329
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 731	6 265
Reprises sur provisions et transferts de charges	49 500	37 000
	94 456	**84 594**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	58 499	93 771
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	73 767	52 000
	132 267	**145 771**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(37 811)**	**(61 178)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	156 214	237 560
Impôts sur les bénéfices	236 247	396 188
TOTAL DES PRODUITS	**18 943 810**	**19 110 582**
TOTAL DES CHARGES	**18 257 799**	**18 610 448**
BÉNÉFICE OU PERTE	686 011	500 134

ABO ERG GEOTECHNIQUE

E.R.G. S.A.S.

Annexe

Exercice
du 01/01/2020 au 31/12/2020

Montants en K€

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1.1 Evénements principaux de l'exercice

La crise du COVID-19 a eu un impact limité sur les activités et les états financiers d'E.R.G.
La société a toutefois mis en place des mesures d'activité partielle, de télétravail, de prise de congés payés, de report de cotisations, ainsi que la souscription d'un prêt garanti par l'Etat.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et modifié par le règlement 2016-07 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :
Continuité de l'exploitation,
Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
Indépendance des exercices,
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.3 Evénements postérieurs à la clôture

➔ Néant

1.4 Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables

➔ Néant

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2.1 Bilan actif

2.1.1 Fonds commercial

Le fonds de commerce, exploité à La Seyne, a été acquis le 01.10.1988 pour un montant de 150 162 €.
Le fonds de commerce exploité à Nice a été acquis le 15.03.1990 pour un montant de 42 686 €.
Ils ne font pas l'objet d'amortissement. Toutefois, ils pourront faire l'objet d'une provision pour dépréciation si leur valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

2.1.2 Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux

Nature de l'immobilisation	Montants en K€	
	Invest.directs	Crédit-bail.
Licences	14,8	

Les valeurs incorporelles immobilisées sont évaluées à leur coût d'acquisition mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

2.1.3 Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

➔ Néant

2.1.4 Immobilisations incorporelles - Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 ans

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise.

2.1.5 Immobilisations corporelles - Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Agencements et aménagements de constructions	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriel	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport (neuf & occasion)	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau & Informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire considéré comme économiquement justifié en fonction de la durée de vie prévue.

2.1.6 Crédit-bail

➔ Néant

2.1.7 Postes du bilan relatifs aux entreprises liées

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la Société à un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	265	5
Autres créances	19	2
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placements		
Instruments de trésorerie – Actif		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	314	27
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie – passif		

Charges financières		
Produits financiers		

2.1.8 Immobilisations financières – Mouvements principaux

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
Mouvements principaux de l'exercice : Variation des cautions.

2.1.9 Evaluation des stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.
La valeur brute des approvisionnements comprend le prix d'achat.
Une provision pour dépréciation des stocks est effectuée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur de réalisation.

2.1.10 Actif circulant - Classement par échéance

Toutes les créances de l'actif circulant sont exigibles à un an au plus.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.1.11 Produits à recevoir

Rubriques	Montant en K€
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	1.866
Etat	
Autres créances	6
TOTAL	1.872

2.1.12 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.2 Bilan passif

2.2.1 Capital

Le capital est composé de **23 000 actions** de **16 euros** de valeur nominale :

	Nombre d'actions	**Valeur nominale**	**Capital en K€**
Position en début d'exercice	23.000	16	368
Mouvements :			
Réduction de capital	/		
Augmentation de capital	/		
Position en fin d'exercice	23.000	16	368

2.2.2 Charges à payer

Rubriques	Montant en K€
DETTES	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1.102
Dettes fiscales et sociales	1.574
Autres dettes	77
TOTAL	2.753

Montant des créances et des dettes d'impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Effort à la construction	19,5
Participation des salariés aux résultats	187,5
Indemnités pour départ retraite	114,3
	321,3
Taux d'imposition : 28 %	
Allègement de la dette future d'impôts en K€ :	89,96

2.2.3 Provisions pour risques et charges

	Montant au début de l'exercice	Constitutions par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	**191,6**		**73,8**		**49,5**		**215,9**
Provisions pour IDR	**652,8**		**114,3**				**767,1**
Total	**844,4**		**188,1**		**49,5**		**983,0**

Des provisions pour litiges, entrant dans le cadre de l'assurance RC ou décennale, sont constituées lorsque la responsabilité de la société est mise en cause et pour un montant plafonné à la franchise. Toutefois, lorsque la mise en cause pourrait éventuellement dépasser les montants pris en charge par l'assureur (caractère le plus souvent exceptionnel), une provision complémentaire est constituée et estimée de bonne foi (ces montants étant très difficiles à définir).

Il est à noter que les contrats d'assurance en géotechnique et en environnement constituent un problème majeur de la profession.

Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnité de départ en retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de 65 ans, s'élève à 1.191.873 € (charges sociales comprises).
Ce montant a été calculé en retenant un taux d'actualisation de 0,49%, un âge de départ à la retraite de 62 ans pour les non cadres et 65 ans pour les cadres, un taux de progression des salaires de 2%, et l'utilisation des tables de mortalité INSEE 2014-2016.

Ce montant a été comptabilisé en provisions pour risques et charges au 31 décembre 2020 pour 767.134 €.

Concernant la provision IDR, depuis le 1er Janvier 2010, les versements sont effectués auprès de SMABTPVie.
La valorisation du fonds constitué par les versements effectués, augmentés des interêts capitalisés au 31/12/2020 sont déduits de la provision globale brute, soit 424.739 €.

2.2.4 Crédit-bail – Engagements

➔ Néant

2.2.5 Autres dettes - Classement par échéance

Rubriques	Total	à 1 an au plus	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans
C/C Associés				

Toutes les dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Montant du chiffre d'affaire en K€

Prestations de services	**18.338**
Total	18.338

3.2 Ventilation de l'effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	49
Agents de maîtrise et techniciens	74
Professionnalisation – Apprentissage	2
Total	**125**

3.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel enregistre un déficit de 37,8 K€ correspondant pour 24,3 K€ à un excédent des dotations aux provisions sur les reprises de provisions et pour 13,5 K€ à un excédent des charges sur opérations de gestion et en capital sur les produits.

3.4 Transfert de charges

Les transferts de charges sont composés à 63,7% de refacturations au groupe de frais généraux, dont les assurances.

3.5 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices – Montants en K€

		Résultat Net	Dont : Résultat exceptionnel
Résultat avant impôt		922,2	(37,8)
Impôt	- au taux de droit commun	236,2	(11,0)
	- sur PVLT		
	- C I A		
Résultat après impôt		686,0	(26,8)

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

3.6 Honoraires de Commissariat aux Comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice, facturés au titre du contrôle légal des comptes, s'élève à 30,65 K€.

4. ENGAGEMENTS

4.1 Engagements mentionnés précédemment

Note N°	Intitulés
Cf 2.2.4.	- Crédit-bail

4.2 Autres engagements hors-bilan

Engagements reçus	Montants
Cautions bancaires	195,27 K€
Garantie bancaire sur PGE	2 880,00 K€

5. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

ABO HOLDING NV, société belge dont le siège est à : Derbystraat 55, 9051Sint-Denijs-Westrem

6. TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ISSU DE LA LIASSE FISCALE

(5) **IMMOBILISATIONS** N° 2054-SD 2021

Désignation de l'entreprise : Néant ☐

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brut des immobilisations à début de l'exercice		Augmentations : Cession et mise hors service pendant l'exercice ou en fin d'exercice		Augmentations : Réévaluation apportée et intervenue au cours de l'exercice	
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		DK		DV	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KJ	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions : Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL	
	Constructions : Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont composants M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont composants M3	KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles : Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de transport *		KY		KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC		LD	
	Autres immobilisations corporelles : Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
		TOTAL III	LN		LO		LP	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		RG		RM		RT	
	Autres participations		RL		RV		RW	
	Autres titres immobilisés		TP		TR		TS	
	Prêts et autres immobilisations financières		TT		TU		TV	
		TOTAL IV	LQ		LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			DG		GH		GI	

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions : Sur cession de pièces à prévoir	Diminutions : Mise hors service pour cause de cessation d'activité en fin d'exercice	Valeur brut des immobilisations à fin de l'exercice	Réévaluation légale : Immobilisations par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations à fin d'exercice
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IS	CO	DO	DT
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	RO	LA	LW	LX
CORPORELLES	Terrains		IP	LN	LV	LZ
	Constructions : Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC
	Constructions : Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF
	Constructions : Installations générales, agencements et aménagements des constructions		IS	MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles : Installations générales, agencements divers		IU	MM	MN	MO
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de transport		IV	MP	MQ	MR
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	MU
	Autres immobilisations corporelles : Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NH
	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NI
		TOTAL III	IY	NG	NH	NJ
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	OL	MY	OW
	Autres participations		RD	OX	OY	OZ
	Autres titres immobilisés		II	2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		IZ	2E	2F	2G
		TOTAL IV	LS	NJ	NK	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			IA	OK	OL	OM

7. TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS ISSU DE LA LIASSE FISCALE

⑥ AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD 2021

Désignation de l'entreprise : [illegible] Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	[illegible]	PF	[illegible]	PG	[illegible]	PH	[illegible]
Terrains		PI	[illegible]	PJ		PK		PL	[illegible]
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	[illegible]	QA		QB		QC	[illegible]
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	[illegible]	QE		QF		QG	[illegible]
	Matériel de transport	QH	[illegible]	QI		QJ		QK	[illegible]
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	[illegible]	QM	[illegible]	QN		QO	[illegible]
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	[illegible]	QV	[illegible]	QW		QX	[illegible]
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		QN	[illegible]	QP	[illegible]	QQ	[illegible]	QR	[illegible]

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I		MN		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorp. TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. générales, agenc. et aménag. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. générales, agenc. aménag. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		X2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et mobilier informatique	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition & primes de remboursement TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général (NP + NQ + NR)		NW		Total général (NS + NT + NU)		NY				Total général (NW + NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		ZA	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	